



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la sécurité civile
et de la gestion des crises**

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS
Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines
Bureau de la doctrine, de la formation et des équipements
DSP/SDDRH/BDFE/ N° 2021-135
Affaire suivie par : Francis MAGNOLINI
Tél. : 01 72 71 66 36
Mèl : francis.magnolini@interieur.gouv.fr

Paris,

- 4 NOV. 2022

Homologation d'un insigne.

*et autorisation de port conformément à l'arrêté du 8 avril 2015 fixant
les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers*

Insigne relatif aux activités de formation et de développement des compétences

Au sein d'un service d'incendie et de secours :

- l'accompagnateur de proximité exerce des activités qui visent optimiser les compétences individuelles et collectives et permettre la capitalisation des acquis expérientiels;
- le formateur-accompagnateur exerce une activité de formation et d'accompagnement d'apprenants. Il participe à la formation des accompagnateurs de proximité.
- le concepteur de formation exerce une activité d'analyse des compétences, de recherche et de développement des formations au sein des organismes de formation habilités à délivrer des certifications relevant des domaines de la sécurité civile. Il forme et participe à la gestion des équipes pédagogiques

– DESCRIPTION –

L'insigne identifie la spécialité au travers plusieurs éléments :



Cet insigne comporte plusieurs éléments :

- le **triangle** symbolise l'action des premiers secours (.protéger, alerter, secourir)
- la **branche de chêne** pour la force et la longévité.
- la **couronne de laurier** pour le savoir, l'histoire et la formation.
- le **livre** symbolise la bibliothèque de la Sécurité civile, qui regroupe l'ensemble de la documentation pouvant être utilisée dans le cadre des actions de formations et d'accompagnement
- le **logo de la sécurité civile**, et au cœur de l'insigne symbolisant la stabilité, l'équilibre.

Le logo de la Sécurité Civile est peint.

Les niveaux de qualifications sont identifiés de la façon suivante :

- Concepteur de formation : or ;
- Formateur accompagnateur : argent ;
- Accompagnateur de proximité : bronze



OR



ARGENT



BRONZE

Personnalisation :

Il marque la compétence de la spécialité et peut comporter au dos le n° d'enregistrement du diplôme.

– CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET DE PORT–

L'insigne est individuel et ne peut être porté que par des personnels détenteurs de la formation du niveau intéressés.

Il est remis aux intéressés, sur décision du directeur départemental.

Il peut être apposé sur la tenue de sortie ou sur la tenue de travail à l'occasion des cérémonies.

– DECISION –

Conformément à l'arrêté du 8 avril 2015 fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers et suite à l'avis favorable du comité sur les insignes et attributs de sapeurs-pompiers du 04 avril 2017, l'Insigne relatif aux activités d'accompagnement et de développement des compétences est homologué sous le numéro :

N°SC-16

**Le chef de service,
chargé de la Direction des sapeurs-pompiers**



Frédéric PAPET